

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2024**

COMMUNE DE PABU

Le Conseil Municipal de PABU dûment convoqué par le Maire, s'est réuni le 26 février 2024 à 18 heures 30, sous la présidence de Monsieur Pierre SALLIOU, Maire.

Date de convocation : 20 /02/2024 / Date d'affichage : 20/02/2024

ETAIENT PRESENTS : SALLIOU Pierre – BECHET Christine - BOYER Eric - BROUDIC Fabienne - HENRY Bernard – KARROUMI Jamila - KERBIRIOU David - LE FEVRE Sandrine - LE FOLL Marcel - LOUIS Guillaume – LOW Margareth -- PRIGENT Mélanie - RAULT Jean-François - RONGIER Claude

En exercice : 23 / Présents : 14 / Votants : 23

ABSENTS EXCUSES :

COCGUEN Marie-Josée (Procuration à J.F RAULT)
GAC Philippe (Procuration à E. BOYER)
GALARDON Pierrick (Procuration à G. LOUIS)
LE BRAS François (Procuration à B. HENRY)
LE MOIGNE Nadine (Procuration à F. BROUDIC)
MARINA LE COENT (Procuration à P. SALLIOU)
PONTIS Florence (Procuration à D. KERBIRIOU)
SIMON Anthony (Procuration à S. LE FEVRE)
THOMAS Denise (Procuration à M. LE FOLL)

SECRETAIRE DE SEANCE : D. KERBIRIOU

1. APPROBATION DU P.V DE LA DERNIERE SEANCE

Le dernier procès-verbal n'appelant pas de remarques il est adopté à l'unanimité.

2. SUBVENTION ASSOCIATIONS 2023

Comme chaque année, différentes associations du territoire qui entretiennent un lien avec la commune de Pabu sollicitent l'attribution d'une subvention de la part de la commune afin de contribuer au financement de leurs différentes activités. Comme suite à l'avis de la commission finances, il est proposé au conseil municipal de délibérer sur l'attribution des subventions pour l'année 2024 sur la base de la présentation qui sera faite en séance (avec tableau ci-joint).

B. Henry indique aussi que l'école du Croissant a renouvelé son adhésion à l'Union sportive de l'enseignement du premier degré afin de pouvoir, notamment, emprunter différents matériels sportifs coûteux et de participer à des rencontres sportives avec les élèves. Le coût total est de 952.00 € et il est proposé au conseil municipal de valider la participation de la commune de Pabu à cette hauteur.

P. Salliou souligne la vitalité de toutes associations qui font vivre la commune, participent au lien social et organisent de nombreuses animations.

C Bechet évoque l'intérêt de renouveler les membres des associations en associant un public jeune, ce que cherche à faire l'amicale laïque par exemple. Par ailleurs, la kermesse de l'école du Croissant a été très réussie, avec un spectacle proposé par les enfants, qui a permis d'attirer bon nombre de parents.

G. Louis pose la question de la participation versée à la fondation du patrimoine et demande confirmation du fait qu'il s'agisse d'une cotisation (pas d'une subvention). P. Salliou confirme et indique que l'on peut remercier la fondation du patrimoine et notamment le club des mécènes qui apportera, au-delà de la campagne d'appel aux dons, près de 10 000 € pour l'opération maison des potiers.

Vu les propositions de la Commission des Finances,

Entendu son rapporteur, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité moins trois abstentions (M.-J. Cogueu, M. Fort et B. Henry n'ayant pas pris part au vote au regard des liens entretenus avec les associations subventionnées)

ARRETE comme suit les attributions de subventions pour l'année 2024 :

ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR 2024	
	Propositions Com. Finances
ASSOCIATIONS COMMUNALES	
Foyer socio-éducatif Restmeur	650.00 €
Amicale Laïque	2 500.00 €
A.S PABU Football	3 350.00 €
A.S Parents d'Elèves Croissant	1 000.00 €
A.S Parents d'Elèves Bourg	500.00 €
Entente Tennis Pabu/Saint-Agathon	4 000.00 €
Atelier Chorégraphique Ecole de danse	1 600.00 €
RANDO PABU	500.00 €
Amis des Potiers	600.00 €
Rugby à 5	300.00 €
S/TOTAL	15 000.00 €
SPORT	
USEP Ecole du Croissant	952.00 €
Trégor Goëlo Athlétisme	100.00 €
Bulle d'Eau	50.00 €
Club d'escalade Armor Argoat	50.00 €
Canoe Kayak club Guingamp	300.00 €

Guingamp Volley ball	50.00 €
Guingamp Badminton	50.00 €
Skol Gouren Louargat / Guingamp	50.00 €
Armor Basket Club	100.00 €
S/TOTAL	1 702.00 €
CULTURE ET LOISIRS	
RKB	50.00 €
S/TOTAL	50.00 €
DIVERS	
ACDASC	6 076.00 €
Association nationale des visiteurs de prison	50.00 €
S/TOTAL	6 126.00 €
S/ TOTAL associations	
	22 878.00 €
Subventions accordées aux asso par le CCAS	
	5 060.00 €
TOTAL	
	27 938.00 €

3. CONVENTION GESTION DES EAUX PLUVIALES URBAINES

P. Salliou rappelle que de tout temps, les eaux pluviales sont du ressort de la compétence de la commune. En vertu d'une délibération du conseil communautaire du 4 février 2020, Guingamp Paimpol Agglomération a confié aux communes la gestion des eaux pluviales urbaines. L'agglomération propose une mise à jour / clarification des contours de ces missions après réunion de la commission eau et assainissement. Le conseil municipal est appelé à statuer pour autoriser M. Le Maire à signer la convention qui reprend ce transfert de la compétence eau pluviale à la commune.

Mais, cette clarification entraîne l'entretien, à venir, des bassins de rétention (celui derrière le collège Notre Dame, celui situé rue de l'Aqueduc). Cet entretien était au préalable opéré par l'agglomération mais doit revenir aux communes désormais. Cela représente des frais importants avec la location d'engins et une mise à disposition du personnel communal.

En l'absence d'informations suffisantes sur les charges à supporter, il est proposé de reporter le vote de la délibération et de la signature de la convention, en attente d'informations complémentaires.

4. PRESENTATION DES PROJETS INVESTISSEMENT 2024

Une présentation des projets d'investissement de la commune, validés par la commission finances à l'occasion de la tenue de deux réunions, et qui seront proposés pour le vote du budget primitif 2024 est faite en séance. Elle retrace les projets de travaux, les sommes budgétées pour 2024 et les restes à réaliser (dépenses à rattacher à l'exercice 2023, qui seront payées en 2024) :

	PROJETS	BUDGET	RAR	TOTAL
ACQUISITIONS FONCIERES		10 000.00 €	130 000.00 €	140 000.00 €
Achat de terrains (hors terrain moisan)				
TOTAL				
OPERATION 011 - ACQUISITIONS DIVERSES		40 000.00 €	10 000.00 €	50 000.00 €
Matériel informatique mairie	300.00 €			
Panneaux journées du patrimoine	500.00 €			
Fontaine à eau services techniques	400.00 €			
Vidéoprojecteur salle des fêtes	2 000.00 €			
Illuminations Noël	3 000.00 €			
Robot de tonte Rucaer (*2)	14 000.00 €			
Outillage divers	5 000.00 €			
TOTAL	25 200.00 €			
OPERATION 012- ECLAIRAGE PUBLIC	5 000.00 €	7 000.00 €	3 000.00 €	10 000.00 €
OPERATION 013 - VOIRIE		112 000.00 €	30 000.00 €	142 000.00 €
Renouvellement signalisation	10 000.00 €			
Crech an Herven chemin sud	10 000.00 €			
Crech an Herven chemin nord	18 000.00 €			
Crech an Herven accotement	16 000.00 €			
Reprise réseau EP Crech an Herven	0.00 €			
Reprise tampons rue de la Poterie	0.00 €			
Enrobé rue des Hortensias	10 000.00 €			
TOTAL	64 000.00 €			
SS OPERATION - LOTISSEMENT 3 FRERES HENRY		280 000.00 €		280 000.00 €
Voirie définitive Lotissement	240 000.00 €			
Eclairage public Lotissement	28 000.00 €			
TOTAL	268 000.00 €			
OPERATION 019 - EGLISE		5 000.00 €		5 000.00 €
Devis Art Camp (suite rapport)	1 200.00 €			
TOTAL	1 200.00 €			
OPERATION 021 - TERRAINS DES SPORTS	5 000.00 €	5 000.00 €		5 000.00 €
OPERATION 024 - BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		2 000.00 €	1 000.00 €	3 000.00 €
Imprimante médiathèque	250.00 €			

TOTAL	250.00 €			
OPERATION 025 - ACCESSIBILITE	5 000.00 €	2 000.00 €	3 000.00 €	5 000.00 €
OPERATION 028 TERRAIN MULTISPORTS (CROISSANT)		5 000.00 €		5 000.00 €
Carrotage terrain Croissant	3 000.00 €			
TOTAL	3 000.00 €			
OPERATION 029 - ESPACE SPORTIF (BOURG)		70 000.00 €		70 000.00 €
Aménagement du petit bois	15 000.00 €			
Aménagement parc grillagé pour animaux	20 000.00 €			
Achat de jeux divers	15 000.00 €			
TOTAL	50 000.00 €			
OPERATION 035 - ECOLES		32 000.00 €	8 000.00 €	40 000.00 €
Plaque induction + aspirateur cantine Bourg	560.00 €			
Achats divers EBO (table, meuble, coussins...)	1 200.00 €			
Ordinateurs élèves (EBO)	2 700.00 €			
Cablage vidéo proj 3 classes HDMI (ECR)	350.00 €			
Tables activité maternelles (EBO)	360.00 €			
TOTAL	5 170.00 €			
OPERATION 15 - ECOLE CROISSANT - SELF	750 000.00 €	460 000.00 €	10 000.00 €	470 000.00 €
Projet Self (estimation aléatoire : incertitude calendrier et chiffrage)				
OPERATION 16 - BATIMENTS DIVERS		100 000.00 €	5 000.00 €	105 000.00 €
Boulodrome + allées	10 000.00 €			
Aménagement étage maison des jeunes	30 000.00 €			
Salle de Tennis - Douches	50 000.00 €			
TOTAL	90 000.00 €			
OPERATION 36 - MARCHE BIO	0.00 €	0.00 €	60 000.00 €	60 000.00 €
OPERATION 37 - MAISON DES POTIERS	0.00 €	0.00 €	5 000.00 €	5 000.00 €
OPERATION 38 - SALLE POLYVALENTE	100 000.00 €	100 000.00 €	10 000.00 €	110 000.00 €
Estimation (35 000 couverture + 20 000 menuiseries + 15 000 cuisine + 20 000 peinture)				

OPERATION 39 - RUE DE L'ARMOR ET PETITE MONTAGNE		190 000.00 €	310 000.00 €	500 000.00 €
Effacement ENEDIS (reliquat facture décembre 2023)				
Effacement réseau TELECOM SDE				
Effacement réseau ECLAIRAGE SDE				
Réseau EP (280 000 phase 1 - Marché GPA 2024 : 50%)	140 000.00 €			
Aménagement de surface (MOE)	20 000.00 €			
TOTAL	160 000.00 €			
OPERATION 40 - RUE PIERRE LOTI	100 000.00 €	100 000.00 €	0.00 €	100 000.00 €
TOTAL	1 631 820.00 €	1 520 000.00 €	585 000.00 €	2 105 000.00 €

dont Travaux en régie (100 000 €) :

INFORMATION DIVERSES

P. Salliou porte à la connaissance du conseil municipal le recrutement d'un volontaire service civique à l'école du Croissant dès le 11 mars.

F. Broudic évoque les écluses installées avenue P. Loti, matérialisées par des panneaux non signalisés pour le moment (difficilement visibles de nuit). Il n'y a pas de sens de priorité marqué (habituellement par panneau de type B15 / C18). J.-F. Rault : des potelets ont été mis en place pour éviter le stationnement anarchique ; les écluses permettent de réduire la vitesse de manière importante et le stationnement des véhicules sera fait derrière ces écluses.

Travaux sur la station de Pont Ezer : une consultation publique pour les travaux de modification menés va être lancée et sera accessible en mairie. Par ailleurs, P. Salliou souligne le retard trop important des travaux à mener pour la station de Pabu (route de Pommerit) qui pénalise le bourg et les logements situés à la Poterie.

P. Salliou indique que la zone de St Loup végète, alors qu'un commerce alimentaire souhaite vivement s'installer sur la zone (transfert d'un magasin se trouvant à Ploumagoar). Les responsables n'ont pas de visibilité sur la possibilité d'installation, à regret. Beaucoup d'entreprises sont autorisées à se déplacer. E. Boyer s'interroge sur la manière dont les décisions sont prises et débattues sur ce sujet. De nombreuses demandes sont portées à l'agglomération mais aucune décision n'est prise, ce qui pose la question de l'arbitrage, de l'attribution de ces parcelles à des entreprises intéressées (certaines contactent par ailleurs directement la commune). Le village d'artisans était aussi un projet presque abouti mais le permis de construire n'est toujours pas déposé (des réponses sont attendues de la part du service économique de Guingamp Paimpol Agglomération).

E. Boyer pose la question de l'entretien des chemins de randonnée, en particulier des arbres tombés sur les différents circuits. B. Henry indique que la journée d'entretien est prévue le 22 mars avec les bénévoles des associations.

G. Louis souhaite évoquer la réunion qui s'est tenue le 10 février avec le département concernant la sécurisation du carrefour de l'avenue Pierre Loti avec la rocade. Les riverains ont mal compris l'objet de la réunion qui était bien une expérimentation. Il faut regretter un climat peu serein, notamment pour les techniciens du département (interrompus trop régulièrement). Il était possible de ne pas être d'accord, mais il y a des manières de signifier un mécontentement qui ne sont pas celles employées. La proposition d'expérimentation a été évoquée de longue date et débattue au préalable. Elle n'aura pas lieu pour respecter l'opinion des personnes entendues. Un groupe de travail mis en place à cette occasion mais les modalités ne sont pas fixées pour l'instant.

P. Salliou partage ce sentiment sur le déroulé de la réunion, certaines prises de parole ont été assez dures et il faut vraiment le regretter. L'expérimentation n'était pas dérangeante, mais la fermeture totale sur huit jours a peut-être dérangé. Les bretelles ne présentent pas de danger. Par ailleurs, un rond-point peut coûter moins cher que le chiffre de 300 000 € annoncé (celui rue de la fontaine, par exemple a coûté 50 000 €). G. Louis souligne que l'estimation dépend de la configuration des lieux et que d'un carrefour à un autre les estimations peuvent varier sensiblement.

C. Rongier regrette l'agressivité et l'absence totale d'échanges avec les personnes qui ont pu s'exprimer. Il s'agit vraisemblablement d'une agressivité préparée et assez déconcertante. S. Le Fevre confirme cette agressivité regrettable et souligne que ceux qui ont parlé sont surtout ceux qui ont un besoin de traverser la rocade.

G. Louis indique qu'il faudra de toute façon envisager une solution pour sécuriser la traversée piétonne et cycliste.

Par ailleurs, des riverains se demandent si la commune se lancera dans la campagne de piégeage des Frelons asiatiques comme l'année précédente. Un article dans la presse pourra paraître dans les prochains jours mais les pièges distribués ont été peu ramenés ; la commune distribuera ce qu'elle a sans racheter de pièges. Les particuliers sont libres d'entreprendre le piégeage s'ils le souhaitent, en se rapprochant de personnes compétentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 20h05.